

Titre I : Conditions d'installation et d'équipement.

[Séquestration et privation de liberté en contexte sectaire](#)[Lois et décrets \(LODA\)](#)[Abroge](#)

| | |
|-----------------------------|---|
| Date | 01/01/1993 |
| Juridiction / Nature | ARRETE |
| URL Légifrance | https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006101232 |

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] l'eau ; g) Un lazaret pour l'isolement des animaux vivants malades ou suspects. h) Un local aménagé pour l'abattage de ces animaux ; i) Un local de consigne réfrigéré ; j) Un local destiné à la séquestration [...]

[...] l'eau ; g) Un lazaret pour l'isolement des animaux vivants malades ou suspects. h) Un local aménagé pour l'abattage de ces animaux ; i) Un local de consigne réfrigéré ; j) Un local destiné à la séquestration [...]

RÉFÉRENCE

ARRETE du 1 janvier 1993, « Titre I : Conditions d'installation et d'équipement. ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006101232> (consulté le 20 juin 2026).